

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil seize le seize juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 10 juin 2016

**Présents** : Mmes Beaumatin, Goncalves, Guérout, Guet, Vrignon, Mrs Giraudeau, Guéret, Ingrand, Massé, Pertus, Prineau, Renaux, Zimmermann.

**Absents excusés** : Mme Veubret, M. Cousset.

Secrétaire de séance : Mme Guet Danielle.

Le procès verbal de la réunion du 24 mars 2016 est lu puis adopté à l'unanimité des membres présents.

**ORDRE DU JOUR** :

1. Devis Eclairage Public "Chancelée" ;
2. Acquisition de terrain ;
3. Vente d'une parcelle de terrain ;
4. Personnel Communal : Mise en place du document unique d'évaluation des risques ;
5. Dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée ;
6. Questions Diverses.

**1. Devis Eclairage Public "Chancelée"**

M. le Maire fait part que suite aux travaux de construction de la Maison d'Enfants de Chancelée, il est prévu la mise en place de 5 candélabres suite à l'extension Basse tension pour un montant total de 10 615,07 €, soit 5 307,53 € à la charge de la commune après prise en charge de 50 % du coût par le SDEER, le paiement pouvant être échelonné sur 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**AUTORISE** le Maire à signer la convention à intervenir avec le SDEER concernant la mise en place de l'éclairage aux abords de la Maison d'Enfants de Chancelée, avec un remboursement en cinq annuités sans intérêt ni frais.

Les crédits sont inscrits au budget communal

**2. Acquisition de terrain**

M. le Maire rappelle que la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) Poitou-Charentes a exercé son droit de préemption prévu aux articles L et R 143-1 et suivants du Code Rural sur la parcelle AL n° 448 d'une superficie de 16a61ca, située en zone N du PLU de la commune, afin de préserver la vocation agricole du bien en le rattachant à une exploitation locale.

Un avis en vue de recueillir les candidatures à l'attribution du bien a été publié et affiché en mairie pendant un délai de 15 jours.

Le Conseil Municipal charge le maire de demander une révision du prix auprès de la SAFER.

**3. Vente d'une parcelle de terrain**

M. le Maire propose à l'Assemblée de vendre une partie de la parcelle de terrain communal situé rue du Stade. Le terrain est cadastré ZY n°212 et d'une superficie environ 138 m<sup>2</sup>, parcelle jouxtant la propriété de M. et Mme Lintanf qui envisagent de se porter acquéreurs.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente d'une partie de la parcelle ZY n° 212 à M. et Mme LINTANF Christophe domiciliés 7 rue du Stade 17400 LA VERGNE sur la base de 15 € le m<sup>2</sup> ; les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, de bornage, ...) seront à la charge des acquéreurs.

Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion.

**4. Personnel Communal : Mise en place du document unique d'évaluation des risques**

M. le Maire rappelle que la rédaction du Document Unique qui consiste à identifier les risques auxquels sont soumis les agents est obligatoire depuis 2001.

La Communauté de Communes des Vals de Saintonge propose d'aider les communes dans cette mission.

Une demande de subvention a été faite par la Communauté de Communes des Vals de Saintonge auprès du Fonds National de Prévention en vue d'initier une démarche de prévention des risques professionnels et de réaliser des documents uniques des collectivités et syndicats intercommunaux du territoire.

Dans cette optique, les collectivités concernées laisseraient le bénéfice de la subvention qui leur serait attribuée à la Communauté de Communes des Vals de Saintonge, afin de financer le temps mobilisé par l'ensemble des acteurs autour de la démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**APPROUVE** la réalisation de la démarche de prévention des risques professionnels ;

**DEMANDE** l'aide du Service Prévention de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge pour la rédaction du Document Unique ;

**AUTORISE** la Communauté de Communes des Vals de Saintonge à percevoir l'intégralité de la subvention allouée par le Fonds National de Prévention pour la mise en place de cette action.

### **5. Dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée**

M. le Maire fait part que la société MILCO S.A.S., dont le siège est ZI de Moulinveau a déposé auprès des services de la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant une installation de production de produits d'origine animale supérieure à 2 t/j.

La procédure d'enregistrement comprend une consultation du public qui interviendra dans la commune du lundi 20 juin 2016 au lundi 18 juillet 2016 inclus. Pendant cette période, le dossier accompagné d'un registre destiné à recevoir les observations du public, sera mis à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

**ÉMET un avis FAVORABLE** à la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant une installation de production de produits d'origine animale supérieure à 2 t/j de la société MILCO.

### **6. Questions Diverses**

\* Le Conseil ne souhaite pas soutenir la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques d'été de 2024.

\* Aménagement de l'Aire de Loisirs : les dossiers de demandes de subventions ont été déposés, et la commune est en attente du montant des aides obtenues.

\* Préparation de la fête du 14 juillet : Pique nique le 13 juillet sur le terrain du football.

\* Scrutin Présidentiel : Dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

\* Élection des députés : Dimanches 11 et 18 juin 2017.

\* Les travaux d'aménagement d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir dans le cimetière sont commencés.

\* Prochaine réunion de conseil le 21 juillet 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h15.

E. BEAUMATIN	ML. GONCALVES	D. GUÉROUT	D. GUIET	D. VEUBRET
S. VRIGNON	R. COUSSET	S. GIRAUDEAU	A. GUÉRET	S. MASSÉ
JJ. PERTUS	S. PRINEAU	M. RENAUX	P. ZIMMERMANN	A. INGRAND